



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hépatite C

Question écrite n° 64191

Texte de la question

M. Luc-Marie Chatel attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le fléau que représente l'hépatite C en France puisqu'elle touche de 800 000 à un million de personnes. Or, on estime que cette maladie évolue vers la chronicité dans 80 % des cas, vers la cirrhose dans 20 % de ces cas chroniques et peut se compliquer par le cancer du foie une fois le stade de cirrhose atteint (de 1 % à 4 % des cirrhoses par an se transforment en cancer). Aussi, il lui demande dès lors de bien vouloir lui préciser quelle action le Gouvernement va engager en vue d'informer la population sur cette maladie relativement méconnue, et d'encourager la recherche dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64191

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2005, page 4469